

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

EN 2^{nde} CAP ou 2^{nde} PROFESSIONNELLE

2017-2018

***TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ
ET ENTRAINERA UN REFUS D'INSCRIPTION***

Afin de procéder à l'**inscription DÉFINITIVE** de votre enfant en **2^{NDE} CAP ou 2^{nde} PROFESSIONNELLE** au lycée, veuillez vous présenter aux dates et heures indiquées ci-dessous

(au retour du dossier, la présence d'un adulte responsable est obligatoire) :

➤ **Du MARDI 27 JUIN au MARDI 4 JUILLET 2017 de 8h à 18h30**

Vous devrez fournir les pièces suivantes (le lycée ne fait pas de photocopies)

- ♦ le dossier d'inscription complété et signé (remis sur place).
- ♦ copie d'une pièce d'identité recto verso
- ♦ copie d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer)
- ♦ un RIB
- ♦ 4 photos d'identité (datant de moins d'un an). **Pas de photo miniature**
- ♦ 1 chèque de 5 € représentant la cotisation **facultative** au Foyer Socio-Educatif et la Caisse de Solidarité **à l'ordre de la coopérative**.
- ♦ Le certificat de fin de scolarité 2016-2017 (exeat) dès que le collège vous l'aura remis.
- ♦ Photocopies des vaccins à joindre à la fiche infirmerie
- ♦ **En cas d'inscription à la demi-pension**, 1 acompte de 60 euros (espèces ou chèque à l'ordre du lycée Hénaff)

**FERMETURE DES INSCRIPTIONS LE MARDI 4 JUILLET 2017 à 18h
TOUT ELEVE NON INSCRIT A CETTE DATE PERDRA SA PLACE**

La rentrée des élèves se fera le : **Lundi 4 SEPTEMBRE 2017 à 9 H 30** :

TOUT ELEVE ABSENT LE JOUR DE LA RENTREE PERDRA SA PLACE.

Les certificats de scolarité seront remis après 3 semaines de présence assidue au lycée.